



# Club nautique Ichtus

## PV de l'assemblée générale du 23 mars 2006

Damien Reymond, président, accueille les membres présents pour cette assemblée générale qui marque les 25 ans du club. Il salue également M. Jean-Pierre Kuntzer, conseiller communal, (en charge, entre autres, du dicastaire des Sports, de la Culture et des loisirs) qui nous fait l'honneur d'assister à notre assemblée et annonce que M. Olivier Haussener, devrait nous rejoindre.

### 1. Appel

Chacun s'inscrit sur la feuille de présence et note les éventuels excusés.

- **présents** : Yan Arnold, Christian Berthoud, Virginie Cessa, Jean-Claude Cléménçon, Nicolas Dey, Michaël Donzé, Yannick Droval, Florence Droz, Nicolas Droz, Yolan Droz, Pierre-Alain Fürst, Stefan Graf, Nancy Grosjean, Mark Haltmeier, Jean-Luc Holweger, Xavier Mauler, Valérie Meylan, Pierre Minguely, Florence Monnet, Jonathan Muster, Valentin Muster, Mathieu Poézart, Damien Reymond, Nicole Rothenbüler, Frank Rossel, Marcel Schöbi, Michel Trevisan, Karin Verrecchia, Romain Voillat, Pascal Winkler, Samuel Winkler, Lorenzo Zago, Djamel Zeraï, Andrea Zocchi, Jonathan Zuercher, Valentin Zwygart.
- **excusés** : Olivier Adam, Corsin Battaglia, Caryl Beljean, Lukas Bitter, Isabelle Bessard, Jean-Vincent Bourquin, Yann et Noëlle Bovy, Nicolas Dominguez, Christoph Drieschner, Yann Engel, Daniel Favarger, Pierre Ferrari, Roland Gentsch, David Gerber, Yves Gury, Elvira et Stéphane Kobel, Donat Hofer, Frédéric Meylan, Jacques Neuenschwander, Natacha Nydegger, Bernard Oguey, Michel Rinaldi, Patrick Sunier, Gijs van der Klink, Eric Verrecchia, Christoph Walther, Werner Weiss, Norbert Wick.

### 2. Nomination des scrutateurs

Valérie Meylan et Jonathan Muster sont nommés.

### 3. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le PV de la dernière assemblée générale est disponible sur le site du club. Une copie est affichée au mur. Si aucune remarque n'est faite au moment de la pizza, le PV sera considéré comme accepté.

### 4. Rapport du président

Si l'année 2005 a débuté avec peu de vent, l'été a été splendide et l'on a pu beaucoup naviguer. Il y a aussi eu une bonne session hivernale pour les navigateurs courageux.

Le club a recensé 101 nouvelles inscriptions cette année et plus d'une quarantaine de démissions ou d'exclusions. Pour rappel, l'AG 2005 avait voté la possibilité d'exclure les membres qui ne payaient pas leurs cotisations depuis plus de deux ans. Actuellement, on comptabilise près de 500 familles membres.

Une webcam est opérationnelle depuis cette année également (actuellement en panne), et l'on peut trouver le lien depuis le site du club.

Plusieurs acquisitions ont été faites durant l'année, notamment deux kayaks à pédales, huit canoës d'occasion ainsi que divers matériel de renouvellement et de réparations.

Nous avons reçu un voilier cabine 8 places (4 couchettes), qui, si un responsable est trouvé, sera immatriculé. Ce voilier nécessite le permis.

Le comité a également beaucoup investi de temps dans le projet du râtelier couvert. Des contacts ont été pris avec la commission cantonale des rives, qui est favorable au projet. Elle nous permet également d'amarrer le Camping-Cat (bateau de sauvetage) dans la darse des

pêcheurs. Le Conseil Communal demande d'attendre 2009, voire 2010 pour le projet de râtelier, et un projet devrait nous être proposé encore ce soir par le biais de M. Haussener.

## **5. Rapport du caissier**

Mark Haltmeier rappelle que depuis cinq ans, la décision a été prise d'épargner environ 5'000 francs annuellement en vue de la construction du râtelier couvert, l'idée étant qu'avec des fonds propres de 25'000 francs, il devait être assez facile de trouver les 2/3 restants auprès de divers donateurs (Loterie romande, etc). Cette année, la comptabilité du club renoue avec un bénéfice de 5961 CHF.

En novembre, le dossier pour la construction du râtelier était prêt à partir auprès des sociétés et clubs services divers, lorsque nous avons eu vent du projet de la Commune de St-Blaise. Cela ne doit pas remettre en cause l'épargne, puisque nous serions appelés à participer financièrement à l'adaptation du bâtiment à nos besoins.

Mark précise qu'il ne fait pas de comptabilité transitoire. Les recettes du club (env. 53'000 francs) proviennent à 95% des cotisations, l'autre partie provenant de la location aux groupes ainsi que de la vente de matériel d'occasion.

Nicolas Droz intervient pour préciser que la vente de matériel n'est pas un commerce parallèle, mais que suite à la faillite de Gliss'air in, le club a acheté divers objets nautiques en lot pour un bon prix. Comme certains articles étaient trop "haut de gamme" pour le club, ils ont été revendus comme matériels d'occasion.

Mark reprend la parole pour détailler les recettes et dépenses, et ensuite argumenter la proposition du comité d'augmenter la cotisation de base. Pour le nombre et la diversité des prestations que le club offre, 80 francs par famille est un montant très bas. Il y a quelques années, nous avons augmenté les cotisations, pour les baisser à nouveau, préférant augmenter la location des emplacements et armoires, jugeant que si l'on avait les moyens d'investir dans du matos, on les avait également pour l'entreposer. La proposition d'augmenter la cotisation de base de 10 francs se justifie par le projet du râtelier (à présent local), du matériel à renouveler plus souvent, puisque plus souvent utilisé. Mark trouve également que la rémunération du coordinateur est inférieure à la norme par rapport au travail effectif, l'augmentation pourrait peut-être donner plus de marges de ce côté-là.

Il termine en montrant par un graphique l'évolution des cotisations et des heures de travail du coordinateur par rapport au nombre de membres: au-delà d'environ 300 membres, l'investissement du coordinateur devient proportionnellement inférieur et donc plus "rentable". Personnellement, Mark pense que l'augmentation des cotisations permettrait de rémunérer Nicolas plus en rapport avec ses heures de présence. De plus, le comité juge qu'il fait bien son travail et Nicolas est d'accord pour continuer, Mark propose de reconduire son mandat pour l'année 2006.

**Suite à cette intervention, l'assemblée générale vote à l'unanimité le renouvellement du contrat de Nicolas.**

## **6. Rapport des vérificateurs de comptes**

Pascal Winkler demande à l'assemblée générale de donner décharge au caissier avec remerciement pour la comptabilité exacte et claire. L'assemblée générale remercie Mark pour son travail par applaudissements.

Damien Reymond, donne la parole à M. Olivier Haussener, président de la commune de St-Blaise qui est arrivé entre-temps.

M. Olivier Haussener explique que le conseil communal n'est pas toujours convié aux assemblées générales des sociétés locales, mais que cette invitation montre les liens existant entre la Commune et le club Ichtus. La politique de la Commune est qu'une société doit se gérer seule, mais que la Commune est là pour donner des coups de pouces. Ce qui amène le Conseil communal à être présent ce soir, c'est le local du club. Historiquement, lors de la création des nouvelles rives, le club nautique Ichtus a pu bénéficier d'un endroit de choix avec ce local. Malgré les travaux d'entretiens, les façades se détériorent rapidement,

notamment la façade ouest. Le coût de la réparation (entre 50'000 et 65'000 francs) est excessif par rapport à la valeur du bâtiment. Il n'y a en effet aucune garantie que le bâtiment dure assez longtemps pour amortir de tels investissements. Un bâtiment a été construit pour accueillir la direction technique des travaux d'élargissement de l'autoroute qui ont lieu à proximité. L'exécutif communal s'est approché du service cantonal pour un éventuel rachat. Mais à ce jour, il n'y a aucune garantie qu'on puisse l'avoir, de plus, pour être dans les mêmes dimensions qu'actuellement, il faudrait ajouter un module. Cette construction est à toit plat, ce qui empêcherait d'entreposer du matériel sous les combles comme c'est le cas actuellement, mais ce qui est perdu en haut pourrait être compensé puisqu'on pourrait bénéficier d'une hauteur d'environ 1.80 mètres en sous-sol, ce qui en simplifierait l'accès. Le comité du club Ichtus a déposé un projet pour un volume de rangements supplémentaires. Le Conseil communal demande au comité de différer les travaux, pour, peut-être obtenir ce nouveau local dans quatre ans.

M. Haussener précise que les rives n'appartiennent pas à la commune de St-Blaise, et qu'il y a des contraintes architecturales. Si le bâtiment pouvait être acheté à bon prix, il y aurait tout de même des frais de déplacement du bâtiment, ainsi que la construction du module supplémentaire.

Toutes les sociétés locales doivent être traitées sur un pied d'égalité, toutefois, de par ses activités, le nombre de ses membres ainsi que leur âge, le club Ichtus, remplace quasiment un centre de jeunesse.

Damien précise qu'une partie du comité a visité le bâtiment en question et qu'il est très favorable au projet et suit la proposition du Conseil communal.

Olivier Haussener ajoute que si l'entrée en matière n'est pas combattue, le calendrier du Conseil communal est de faire voter un crédit au Conseil général du mois de juin. Non pour acheter le bâtiment à ce moment-là, mais pour prévoir la somme pour l'achat dans quatre ans. Suite à une interpellation, M. Haussener précise qu'au niveau de l'urbanisme, il ne s'agit pas de deux étages, mais bien d'un sous-sol et d'un étage.

## **7. Rapport des responsables du matériel + nomination des responsables de commission**

Damien remercie toutes les personnes qui se sont investies dans une responsabilité, notamment Pascal Pellegrini qui met fin à deux années de conciergerie pour lesquelles il a renoncé à sa rémunération. L'assemblée le remercie par applaudissements. Puis il énumère les postes où il manque actuellement des responsables. Une liste est téléchargeable sur le site et une copie se trouve dans le classeur du local. Nicolas Droz trouvera les responsables manquant, et l'on décide de se séparer des bateaux qui n'ont pas de responsables (soit on les donne à un membre, soit on essaie de les vendre à bon prix).

Après l'énumération des dériveurs et bateaux, Michael Donzé demande s'il ne pourrait pas y avoir une liste des bateaux disponibles, avec le lieu où se trouve le matériel. Trop souvent, il a de la peine à trouver le grément.

Nicolas Droz répond que ce projet est depuis longtemps en plan, mais espère qu'il verra bientôt le jour.

## **8. Propositions du comité**

Chaque membre a reçu les propositions du comité avec la convocation

### **a) Augmentation des cotisations de base et des tarifs pour les inscriptions journalières de groupes.**

Le comité propose d'augmenter la cotisation de base de 10 francs, soit 90 francs, valable dès 2007, pour les motifs évoqués par Mark. Personne ne demandant la parole, Damien procède au vote.

**Au vote, l'augmentation est acceptée à la majorité absolue.**

Damien poursuit en expliquant le tarif actuel pour les groupes et la décision du comité de ne plus faire de tarif dégressif, trop compliqué à gérer. De plus, le tarif proposé par le comité continue d'être très abordable puisque pour une classe de 20 personnes, le coût pour la location du matériel s'élèverait à 6 francs par élève pour la journée.

Ce tarif est également valable pour les inscriptions journalières lorsque des touristes demandent à louer du matériel.

Par contre, le comité propose un tarif différent pour les entreprises. Souvent ces dernières s'inscrivent, réservent beaucoup de matériels et viennent finalement seulement à quelques personnes.

Karin Verrecchia demande comment les gens paient.

Damien précise que si quelqu'un demande à louer du matériel, le membre d'accord d'assumer la reddition lui fait remplir une fiche d'inscription journalière, et il remettra au caissier ou à Nicolas le montant reçu.

**Au vote, l'augmentation des tarifs pour les inscriptions journalières de groupes et d'entreprises est acceptée à la majorité absolue.**

Dès cette année, les groupes, écoles, associations ou entreprises paieront les tarifs suivants:

|                                      | Taxe de groupe / jour | Prix par participant / jour |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Ecoles et groupements (associations) | 20 CHF                | 5 CHF                       |
| Entreprises                          | 50 CHF                | 10 CHF                      |

**b) Demande d'un crédit de 15'000 CHF pour le renouvellement du matériel.**

Damien lit la proposition du comité.

Mark précise que ce montant ne sera pas forcément utilisé, mais qu'il est préférable d'avoir une marge de manœuvre plutôt que de devoir convoquer une assemblée extraordinaire.

Nicolas précise également que par exemple, il va falloir remplacer beaucoup de kayaks, et qu'il est préférable de changer par portion que par grand lot.

**Au vote, le crédit est accepté à l'unanimité moins une abstention.**

**c) Renouvellement du contrat du coordinateur.**

Le renouvellement du contrat de Nicolas a déjà été reconduit au point 6.

**d) Nomination d'une commission du 25<sup>e</sup> anniversaire du club.**

Damien précise que des contacts ont déjà été pris avec la société de sauvetage et que cette dernière est favorable à ce que les 25 ans du club soient fêtés lors de la fête du lac, ce qui nous permet de profiter de l'infrastructure de la fête, et de la cantine notamment.

Nicolas fait passer une feuille d'inscription pour les membres intéressés à faire partie de cette commission.

**9. Propositions individuelles**

Michael Donzé demande s'il ne serait pas possible d'organiser un week-end en Ardèche ou ailleurs.

Nicolas répond que chaque année, à l'Ascension, un week-end canoë-kayak est organisé. Les inscriptions se trouvent au club ou sur le site internet, (rubrique agenda).

Pierre-Alain Fürst propose, pour fêter dignement les 25 ans du club, un projet de voyage dans le Nord de la Grèce (payant bien sûr) avec des embarcations diverses. Quelques membres ont le permis mer, et s'il y a un intérêt pour cela, il est prêt à foncer, bien que le temps soit court jusqu'en juillet. En août, tout est pris par les Italiens, et en octobre, le temps

est aléatoire et l'on peut être surpris par la force du vent, juillet serait donc idéal. Il est motivé à faire partie de la commission des 25 ans pour un tel projet, même s'il a un long trajet pour venir jusqu'à St-Blaise, mais pas pour décider si on fait un sandwich au salami plutôt qu'au jambon à l'occasion d'une fête de clubs.

Nicolas Droz propose que les personnes qui font le permis voile ou qui sont intéressées à naviguer sur le bateau cabine ou sur le quillard se retrouve dans un coin de la salle au moment de la pizza.

Michaël Donzé annonce aussi qu'il serait favorable à ce que quelques membres fassent un week-end dériveurs au Glénans (chose qu'il a fait lui-même), mais il faut s'y prendre assez tôt. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à lui courriel: michael.donze@eta.ch.

Yan Arnold annonce que le projet Xsurf est toujours d'actualité, bien que chaque membre de l'association soit bien occupé. Il est donc possible d'y acheter toute sorte de matériel nautique. Le plus simple étant de visiter le site internet **xsurf.ch** (le lien existe depuis le site lchtus). Il est aussi possible de demander conseil pour l'achat personnalisé d'une planche.

## **10. Élection du comité**

Le comité est réélu à l'unanimité avec applaudissements!

## **11. Nomination des vérificateurs de comptes**

Après deux années de vérifications, Laurent Inversin voit son mandat se terminer.

Pascal Winkler est nommé pour sa deuxième année.

Frank Rossel est nommé deuxième vérificateur et Jean-Claude Cléménçon suppléant.

## **12. Divers et éventuellement vente aux enchères des objets trouvés au club.**

Nicolas Droz annonce qu'il a étalé à la sortie les objets trouvés du club. Si quelqu'un est intéressé, il peut se servir et donner 50 cts au caissier!

Le travail de plusieurs membres du club sous la tente officielle de la Commune de St-Blaise lors de la fête des vendanges a permis de recevoir quelque 2400 francs.

Nicolas rappelle qu'il y a une offre spéciale sur l'achat de pochettes étanches pour téléphone portable, élément de sécurité indispensable lors de sortie sur le lac!

Florence Droz annonce que si quelqu'un n'a pas reçu de mail d'elle ces trois dernières semaines, cela signifie soit que l'adresse est obsolète, soit qu'elle n'en a pas. Elle rappelle également que tout changement d'adresse doit être annoncé afin de lui éviter de s'arracher les cheveux!

Damien clôt la séance à 21h31 et invite chacun à partager un morceau de pizza et boire un verre de limonade!

Aucune remarque n'ayant été faite, le PV de l'assemblée générale du 18 mars 2005 est accepté.

St-Blaise, le 27 mars 2006

La secrétaire  
Florence Droz